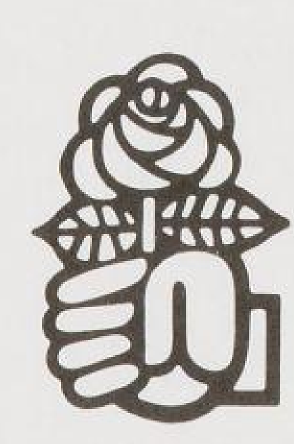
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE





Odette BOIVIN

Conseillère Régionale
Conseillère Municipale de Vence



Candidat Suppléant
Robert ROLANT
Conseiller Municipal de Saint-Laurent-du-Var

Madame, Monsieur,

— A vous qui nous avez apporté votre suffrage, nous exprimons notre gratitude.
A vous qui avez émis un vote différent, ou qui vous êtes abstenu, nous disons notre espoir de vous voir nous rejoindre.

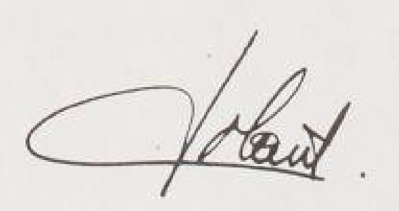
— Comme dans l'ensemble du département, le choix est simple, pour le second tour, dans notre sixième circonscription.
Les candidats de l'U.R.C. ont repris à leur compte la plupart des thèmes chers à M. Le Pen.
Nous sommes donc fondés à dire que ce choix se situe entre les thèses de l'extrême-droite et les valeurs qui sont les nôtres.

— En grand nombre dès le premier tour, vous avez approuvé le dessein du Président de la République de rassembler les Français plutôt que les diviser par l'intolérance, l'injustice, l'exclusion des plus faibles.
Vous devez être une majorité à exprimer, au second tour, votre volonté de garder à notre pays, à notre département, à nos villes et à nos villages, leurs traditions de terres d'accueil, de liberté et de respect des autres.

— Et, face aux multiples tensions internationales, au grand chantier de l'Europe à achever, à la crise persistante, nous saurons créer ensemble, autour du Président de la République et du gouvernement, une puissante dynamique pour la paix, l'égalité des chances et la solidarité.

**— Il ne tient qu'à vous de voir ces valeurs se concrétiser dans notre circonscription.
Le 12 juin, accordez-nous votre confiance.**

Odette BOIVIN — **Robert ROLANT**



Imprimerie Trulli, Vence - Tél. 93.58.32.42